



Litige avec locataire pour fin de bail précaire

Par **rafran**, le **22/01/2010** à **15:23**

Bonjour,rnrnrnLe contrat de bail que j'avais contracté avec mon locataire était de 12 mois car pour des raisons de santé je partais me reposer à la campagne son contrat prenant fin au 1 Mars je lui ai signifié LRAR que je reprenais l'appart pour y habiter comme le stipule la clause du contrat qu'elle a signé? mais maintenant elle ne veut pas partir sauf si je lui trouve un autre logement ! zet dire que j'ai fait cela pour lui rendre service je suis écoeurée! en invalidité 2 catégorie j'ai peur d'aller me mettre dans des frais de justice qui me mettront sur la paille ! je comprend que les propriétaires ne veulent plus louer ! je vous serai reconnaissante de bien vouloir faire écho à ce mail merci par avance.rnrndésespérée.....